

L'Incubateur Paris-Dauphine

La créativité est inscrite dans les gènes de Dauphine - PSL, qui base sa pédagogie sur la pluridisciplinarité. Elle s'exprime notamment à travers les nombreux projets d'entrepreneuriat portés par les étudiants et les diplômés. C'est pour soutenir cette innovation que la Fondation Dauphine a créé un incubateur au coeur du campus.

Créé en 2012, labellisé Paris Innovation Amorçage par la Mairie de Paris et BPI France, l'Incubateur Paris-Dauphine constitue un moteur pour l'entrepreneuriat dans toute la communauté dauphinoise.

SENSIBILISER À L'ENTREPRENEURIAT

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour avoir une bonne idée et la détermination pour la concrétiser, l'Incubateur propose aux étudiants de Dauphine - PSL de découvrir l'entrepreneuriat à travers différentes formules :

- Programme Discover : les étudiants curieux d'approfondir leurs connaissances de l'entrepreneuriat peuvent assister à une série d'ateliers animés par des entrepreneurs et experts tout au long de l'année ;
- Programme D-Start : les étudiants qui souhaitent développer une startup parallèlement à leur formation universitaire peuvent se faire accompagner pendant un an par l'équipe de l'Incubateur après avoir été sélectionnés par un jury.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

L'Incubateur Paris-Dauphine a mis en place un programme d'incubation de 12 mois pour des startups dont au moins un des fondateurs est diplômé de Dauphine - PSL (ou PSL). Pour 700 € par mois par équipe, les entrepreneurs sélectionnés bénéficient de :

- 4 salles de travail collaboratif ;
- Un écosystème riche : étudiants, laboratoires de recherche, réseau d'alumni ;
- Conseils d'experts et ateliers de formation sur mesure ;
- Mentorat individualisé avec des entrepreneurs et alumni de l'Incubateur ;
- Jusqu'à 70 000 € de fonds d'amorçage par startup.



FÉDÉRER L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL DAUPHINOIS

L'Incubateur Paris-Dauphine collabore avec toutes les instances de Dauphine - PSL qui sont en lien avec l'entrepreneuriat afin de faciliter l'accès à ce vivier de ressources pour les dauphinois ayant des projets de startups.

L'Incubateur entretient notamment des rapports étroits avec les Masters spécialisés dans l'entrepreneuriat, les centres et laboratoires de recherche, l'association Dauphine Alumni et ses 21 clubs d'affaires, ainsi que les réseaux de l'Université PSL.

74% des startups passées par l'Incubateur Paris-Dauphine existent encore. Certaines comptent parmi les plus belles réussites entrepreneuriales françaises comme Workwell et Click&Boat.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Incubateur Paris-Dauphine a vu le jour grâce à la générosité de cinq alumni qui souhaitent promouvoir l'entrepreneuriat dauphinois et soutenir les jeunes entrepreneurs, étant eux mêmes passés par là.

NOTRE ACTION EN CHIFFRES EN 2018

281 026 €
de budget

+ de 400
étudiants sensibilisés
à l'entrepreneuriat

+ de 65
startups incubées
depuis 2012

100
mentors impliqués
depuis 2012

74%
de taux de survie des
startups à 3 ans

200m²
de bureaux dans
Paris

+ 1
nouveau site dédié au
coeur de Londres

800 00 €
capitalisés pour le Fonds
de prêts d'honneur



« Pour développer notre startup, nous avons bénéficié du prêt d'honneur de la Fondation. Ce soutien financier est primordial. Il nous permet d'investir davantage de fonds propres dans notre startup et donc de tenir plus longtemps sans avoir recours aux financements privés dilutifs. L'équipe de l'Incubateur organise régulièrement des ateliers thématiques et effectue des mises en relations très pertinentes pour nous. »

Victorien de Doncker
Master 2 Juriste financier (2016)
Co-fondateur de Tripartie

CONTACT

Anne Poirson
Responsable du développement
✉ anne.poirson@fondation-dauphine.fr
01 44 05 41 81

VOTRE IMPACT

Donner à la Fondation Dauphine pour soutenir l'Incubateur Paris-Dauphine, c'est contribuer au développement de l'entrepreneuriat en France en donnant aux jeunes les outils pour concrétiser leurs idées innovantes.

Un don de 700 € vous revient à 238 €* et finance 1 mois de loyer pour une startup hébergée à l'Incubateur Paris-Dauphine.

Un don de 10 000 € vous revient à 3 400 €* et finance un prêt d'honneur pour une équipe d'entrepreneurs.

***66%**
de votre don est déductible de l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

75%
de votre don est déductible de l'Impôt sur la Fortune Immobilière dans la limite de 50 000 €.

Pour faire un don par carte bancaire, virement ou chèque :

🌐 www.fondation-dauphine.fr/don



INVENTER L'AVENIR ENSEMBLE

En cohérence avec sa volonté de déployer sa créativité et de valoriser l'esprit d'innovation des dauphinois, Dauphine - PSL souhaite accélérer le développement de l'Incubateur d'ici 2024.

Avec la Fondation et le soutien des donateurs, l'université a l'ambition de :

- Fonder une House of Entrepreneurship sur le campus, un lieu d'échanges fédérateur pour l'écosystème des startups dauphinoises ;
- Agrandir l'Incubateur existant à Paris et à Londres pour accueillir davantage d'entrepreneurs dans un environnement encore plus stimulant.